

de l'enquête, affaire Joseph Day, Petit-Bras-d'Or; Rod. McLeod, New-Campbellton; D. J. Morrison, New-Campbellton, Rod. McDonald, New-Campbellton; R. Bain, New-Campbellton, et George Livingstone, Grand-Bras-d'Or.	\$ 90 00
Frais de subsistance, cinq jours.	15 00
Traversée.	0 25
Tramways, de North-Sydney à Sydney-Mines.	0 20
Louage de voiture, de Sydney-Mines à New-Campbellton.	4 00
Usage d'une chambre pour tenir les enquêtes.	2 50
Assignation de témoins (10).	6 00
Sténographie (copie de l'enquête, 26 feuillets et copie, et rapports, 28 feuillets et copie).	8 10
Papeterie, 30 cents; timbres-poste 20 cents.	0 50
Total.	\$126 55

Voilà le seul état de compte que le ministre des Douanes ait jamais reçu de M. Duchemin au sujet des enquêtes concernant ces hommes-là; il n'en a pas reçu d'autres que je sache, et il n'est pas dit que c'est l'état de compte pour un jour seulement; il y est même déclaré que M. Duchemin a été occupé durant d'autres journées, et dans sa lettre. . .

M. McKENZIE: Comment le ministre explique-t-il les documents déposés devant la Chambre par le secrétaire d'Etat? J'ai demandé le dépôt de ces documents et le secrétaire d'Etat a déposé six mémoires différents. Je ne suis pas responsable de ces documents-là.

L'hon. M. REID: L'honorable député a droit à une explication à ce sujet, et je vais la lui fournir dans un instant. Je le répète, M. Duchemin a rendu compte dans un seul et même état, au sujet de ces enquêtes. L'honorable député sait fort bien que le décret du conseil établit qu'un commissaire touchera \$15 par jour tant qu'il sera occupé à faire ces enquêtes. Il sait que M. Duchemin devait se rendre du lieu de son domicile au lieu où ces enquêtes devaient être tenues, ainsi qu'à d'autres endroits pour la signification des subpoena. Il lui était donc impossible de tenir toutes ces enquêtes le même jour. L'honorable député a dit aujourd'hui que M. Duchemin avait envoyé tous les rapports concernant ces enquêtes, le 7 septembre.

M. McKENZIE: Le 9 septembre.

L'hon. M. REID: En effet, c'est le 9. L'honorable député demande pourquoi ces états de compte, et il a porté la Chambre à croire qu'il avait été rendu compte dans six affaires et que tous les états portaient

[L'hon. M. Reid.]

la date du six septembre. J'ai ici copie d'un rapport déposé sur le bureau de la Chambre, et une copie exacte de ce que l'honorable député a lu. Voici un de ces états exactement semblable à celui qui paraît dans le compte rendu des "Débats" tel que l'honorable député l'a lu, et il ne porte aucune date.

M. McKENZIE: Je suis sûr que le ministre ne voudrait pas être injuste. Qu'il jette un regard sur les six états de M. Duchemin déposés par le secrétaire d'Etat et il verra que l'enquête a eu lieu le 6.

L'hon. M. REID: J'avoue qu'une enquête a eu lieu ce jour-là; mais M. Duchemin dit, dans sa lettre, qu'il fut obligé de voyager à certains autres jours, et de signifier des subpoena, et qu'il a fait autre chose à part l'enquête tenue ce jour-là. L'honorable député a ajouté que les six états de compte avaient été envoyés par M. Duchemin. Cela n'est pas conforme aux faits, l'honorable député a dû mal comprendre ces états de compte.

M. McKENZIE: Monsieur l'Orateur, cette question a été soumise à la Chambre suivant les règles ordinaires, et j'étais à lire certains documents faisant partie du dossier déposé par le secrétaire d'Etat, dossier actuellement en la possession de la Chambre. Il n'est pas juste que le ministre s'inspire d'une autre autorité que celle-là. Le Gouvernement m'a fourni un seul dossier et c'est dans celui-là seul que l'honorable ministre devrait prendre ses documents.

L'hon. M. REID: Je cite une copie exacte de ce document intitulé:

Rapport déposé en vertu d'un ordre émis par la Chambre des communes le 31 mars et décidant que le fonctionnaire compétent dépose devant cette Chambre copie de toute accusation, correspondance et lettre, de tout télégramme ou autre document concernant le renvoi de Rod McLeod, batelier au service des douanes à Grand-Bras-d'Or, comté de Cap-Breton-Nord-et-Victoria (N.-E.), et de toute preuve recueillie, et de tout rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à son sujet, avec un état détaillé des frais de cette enquête.

Voilà ce que l'honorable député a lu, je pense. L'ordre de la Chambre exigeait le dépôt d'un état détaillé des frais de l'enquête. En faisant certaines recherches au ministère des Douanes au sujet de ce rapport, j'ai découvert que le fonctionnaire du ministère a pris cet état de compte de M. Duchemin, qui était de \$126.50, et que l'honorable député de Cap-Breton-nord avait demandé un rapport au sujet de chacun des accusés, le fonctionnaire avait di-